

Long-Sault. Le passage à travers cette voie dangereuse était parfaitement inconnu des employés de Wright. Les voyageurs qui pouvaient monter ou descendre habilement ces rapides ne demandaient pas moins de trois piastres par jour pour leurs services. Au milieu d'un courant rapide se dressaient des rochers menaçants, le chenal faisait coude et il fallait longer le rivage autant que possible afin d'avoir le secours de câbles que l'on y tendait. (2)

Wright continua ses travaux de défrichement durant l'année 1800. Il récolta entre autres pas moins de mille minots de patates ; il les déposa sous terre, mais le caveau ayant été fait dans un endroit trop chaud et peu ventilé, toutes pourrissent. Il sema environ 70 minots de blé d'automne sur 70 acres de terre et en prépara 30 acres pour y semer du blé de printemps et des pois. Wright dû se rendre de nouveau à Montréal pour s'y approvisionner de vivres. Ses ordres furent suivis à la lettre et tout alla bien durant son absence.

Notre héros retourna à Woburn en 1801. Suivant sa promesse, il ramena au Massachusetts ses bûcherons américains et leur paya leurs gages. Mais la plupart revinrent à Hull durant l'hiver. Leur chef leur céda des terres dans ce canton qu'ils préféraient à celles du Massachusetts.

Wright récolta au printemps cent acres du meilleur blé qu'il eût jamais recueilli. Il construisit immédiatement une grande grange, de soixante-quinze pieds sur trente-six, et insuffisante cependant pour contenir l'abondante moisson de trois mille minots de blé. Un seul acre produisit quarante minots.

Le deux de juillet, il commença avec dix hommes l'arpentage et la subdivision du township de Hull qui furent terminés le neuf octobre. Ce canton (*) était vaste et con-

L'arpentage de ce canton offrait des difficultés, vu que la rivière sinueuse de la Gatineau le traverse dans une direction angulaire. Il ne coûta pas moins de neuf cents louis.

(2) Champlain qui a failli perdre la vie dans les rapides du Long-Sault nous en a laissé la description suivante : "Le dernier may nous passâmes un Saut qui est appelé de ceux du pais Quenechouan, qui est rempli de pierres et roches, où l'eau y court de grande vitesse : il nous faut mettre en l'eau et trainer nos canots hant à bord avec une corde : à demie lieue de là nous en passâmes un autre petit à force d'avirons, ce qui ne se fait sans suer, et y a une grande dextérité à passer ces sauts pour éviter les bouillons et les brisants qui les traversent ; ce que les sauvages font d'une telle adresse, qu'il est impossible de plus, cherchans les détours et lieux plus aysés qu'ils cognoissent à l'œil.

"Le samedi, ler. de Juin, nous passâmes encore deux autres sauts : le premier contenant demie lieue de long et le second une lieue, où nous eumes bien de la peine ; car la rapidité du courant est si grande, qu'elle fait un bruit effroyable, et descendant de degré en degré fait une écume si blanche partout, que l'eau ne parait aucunement : ce saut est parsemé de rochers et quelques isles qui sont ça et là, couvertes de pins et de cèdres blancs. Ce fut là ou nous eumes de la peine, car ne pouvans porter nos canots par terre à cause de l'épaisseur du bois, il nous les fallait tirer dans l'eau avec des cordes et en tirant le mien, je me pensay perdre, à cause qu'il traversa dans un des bouillons ; et si je ne fusse tombé favorablement entre deux rochers, le canot m'entraînait, d'autant que je ne peus d'affaire assez à temps la corde qui estait entortillée à l'entour de ma main, qui me l'offença fort et me la pensa couper. En ce danger, je m'écriay à Dieu et commençai à tirer mon canot, qui me fut renvoyé par le remouil de l'eau qui se fait en ses sauts, et lors estant échappé je louay Dieu, le priant nous préserver..... La Divine Bonté nous préserva tous."—*Quatrième voyage du Sieur de Champlain*, appendice, pages 19 et 20.

(*) Il a seize rangs de hauteur et renferme aujourd'hui plusieurs paroisses bien peuplées. La population totale de ce canton était en 1861 de 5,297 âmes dont 1,443 canadiens français, mais elle est à présent beaucoup plus considérable. L'étendue des terrains possédés s'élevait à 51,102 acres dont 14,174 étaient en état de culture, lesquels ont produit 21,186 minots de blé, 184,394 minots d'autres grains et 76,575 minots de patates et navets, formant en 1860 un total de 182,158 minots et 4,334 tonneaux de foin. tenait 82,429 acres ; 377 poteaux furent plantés pour en indiquer la délimitation.

Cet arpentage fut effectué en vertu d'un mandat émis par le Gouvernement, le 25 mars 1800, en faveur de Philemon Wright, de deux de ses fils et sept associés, qui obtinrent un octroi de 13,700 acres par lettres patentes, le 3 janvier 1806, de l'hon. T. Dunn, alors administrateur de la province. Ce magnifique octroi embrassait tout le front du township, les rangs 1, 2, 3, et parties des 4, 5 et 6, avec des lots dans le 7ème rang, à travers lequel coule la Gatineau.

Suivant la coutume d'alors, les associés transférèrent à leur chef la plus grande partie de leur terres, afin de l'indemniser de ses dépenses encourues pour l'arpentage du township ou pour l'obtention des lettres-patentes du gouvernement. Wright devint ainsi presque le seul propriétaire de ce beau domaine, qu'il sut exploiter avec tant d'activité et d'intelligence.

L'arpentage de ce canton lui démontra combien son choix avait été judicieux. Situé à cent-vingt milles de Montréal et au centre d'une région fertile et immense, il ne pouvait manquer de prendre de l'importance. Plusieurs lacs et rivières l'arrosaient. Le sol était loin d'être toujours plan, des collines l'accidentaient et derrière, couraient des montagnes que les sauvages appelaient Perguatina. Mais les flancs de ces vallons étaient loin d'être impropres à la culture et surtout aux pâturages. Là où le sol n'était pas ondulé, il semblait être en général d'une grande fécondité ; aussi, blé, orge, avoine, patates, etc., y vinrent plus tard en abondance. Les meilleures essences forestières couvraient la terre : le bouleau, le hêtre, l'érable, le pin, le cèdre y étendaient leurs longs rameaux ; on y remarquait un peu de chêne et d'autres espèces. De plus, ce canton abondait en fer, en plombagine et en marbre, dont on a su tirer profit plus tard.

La récolte, à l'automne de 1801, fut extrêmement abondante. Elle dépassa les meilleures espérances de tous les colons, qui voyaient leurs labeurs si richement récompensés par la nature.

Fier de ce résultat, Wright fit annoncer que toute personne entendant la culture et désirant obtenir des terres, pouvait s'en procurer, aux conditions les plus avantageuses. Il promettait de prêter aux nouveaux colons une certaine quantité de blé et autres grains, jusqu'à ce qu'ils pussent en moissonner assez pour rembourser ses avances. Des offres aussi libérales ne manquèrent pas d'encourager plusieurs personnes à s'établir dans le canton de Hull. Wright a rempli, par cet acte de générosité, une partie du but que se proposent aujourd'hui les sociétés de colonisation.

Pour répondre à un besoin urgent, le fondateur de Hull commença à construire plusieurs moulins à farine, car les plus rapprochés étaient à quatre vingt milles. Et les frais de mouture égalaient ainsi ceux de la culture du grain. Un moulin à scie fut ensuite érigé ainsi que d'autres bâtisses dont le coût s'éleva à treize cents louis. Cent acres de terres furent défrichés et on ensemença la même étendue de graines fourragères pour y faire pâturer les nombreux bestiaux de la colonie.

(à continuer.)

JOSEPH TASSÉ.

Il advient en une heure ce qui n'arrive pas
[dans cent].

L'heure du berger est mauvaise.

Si qui la manque en a malaise

Un œuf aujourd'hui vaut mieux qu'un pou-
[let demain].

Il est plus de jours que d'années.

Et que de bonnes destinées.

Jours de noce et d'enterrement

Sont deux jours de contentement.